

SYNTHÈSE

Comptabilisation des immobilisations non-amortissables :
1. Recherche d'un indice de perte de valeur
2. Sortie du patrimoine

Comptabilisation des immobilisations amortissables :
1. Constatation du prix de cession
2. Dotation complémentaire
3. Sortie du patrimoine

1. Constatation du prix de cession dans le résultat
2. Sortie de l'immobilisation du bilan :
résultat de cession = prix de cession - VNC
Si > 0 = plus-value
Si < 0 = moins-value

Comptabilisation d'une mise au rebut :
1. Dotation aux amortissements
2. Complément d'amortissement
3. Sortie du patrimoine

Cessions d'immobilisations

1. Constatation du prix de cession dans le résultat
2. Sortie de titre du bilan :
résultat de cession = prix de cession - prix d'acquisition des titres cédés
Si > 0 = plus-value
Si < 0 = moins-value

Immobilisations financières : évaluation de la sortie des titres financiers du patrimoine (CUMP ou PEPS) puis comptabilisation :
1. Constatation du prix de cession
2. Sortie du patrimoine
3. Si nécessaire, reprise des dépréciations

VMP : valorisation de la sortie des titres du patrimoine puis comptabilisation :
1. Constatation du prix de cession
2. Constatation de la sortie des titres de l'actif du bilan
3. Si nécessaire, reprise des dépréciations

Incidence sur les comptes annuels :
- sortie de l'actif du bilan
- constatation d'une plus ou moins-value dans le compte de résultat